

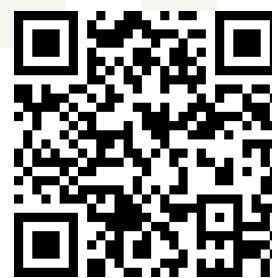
Les Calanques de Port Miou, Port Pin, En Vau au départ de Cassis



Une randonnée proposée par dede242312

Cette randonnée le long des calanques vous en mettra plein les yeux.

Vous êtes dans le Parc National des Calanques qui est soumis à une réglementation spécifique. En cas de non respect de celle-ci vous vous exposez à une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.



Trace n° 2490211

Durée	3h 55	Difficulté	Moyenne
Distance	9,29 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	443 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	440 m	Commune	Cassis (13260)
Point haut	151 m	Région	Calanques de Marseille et Cassis
Point bas	1 m		

Description

Départ du parking au bout de l'Avenue Notre-Dame au-dessus de la calanque de Port Miou.

(D/A) Longer l'Avenue Notre-Dame.

(1) Descendre le sentier sur la gauche après la maison moderne et continuer à gauche sur l'Avenue des Calanques pour arriver au croisement situé à la pointe de la calanque de Port Miou.

(2) Partir à gauche et longer le chemin en admirant sur votre gauche le port en contrebas.

(3) Prendre à gauche et poursuivre vers la calanque de Port Pin.

(4) Traverser la plage de Port Pin et aller à gauche sur les roches en suivant le balisage trait Bleu. Pendant la montée, admirer la vue sur les Calanques de Port Pin et celle d'en Vau.

(5) Obliquer à droite et longer alors la calanque d'En Vau. Au passage vers le refuge du Piolet admirer le doigt de Dieu. Passer au Gouffre de Cadeiron puis suivre à droite le sentier pour rejoindre le GR®51.

(6) Le prendre à gauche jusqu'au carrefour à l'entrée du Vallon d'en Vau.

(7) Quitter le GR® et prendre à gauche pour accéder à la plage de calanque d'En Vau.

(8) Après une pause paysage ou autre, reprendre l'itinéraire inverse jusqu'au carrefour du vallon.

(7) Poursuivre jusqu'au carrefour suivant.

(6) Rester sur le GR®51 en allant tout droit pour retrouver la calanque de Port Pin.

(4) Poursuivre à gauche en balcon puis suivre le même chemin qu'à l'aller en sens inverse pour revenir au parking de départ (D/A).

Points de passages

- D/A Parking de l'Avenue Notre-Dame**
| N 43.20688° / E 5.5188° - alt. 26 m - km 0
- 1 Maison moderne**
| N 43.21041° / E 5.52304° - alt. 51 m - km 0.54
- 2 Pointe de la Calanque de port Miou**
| N 43.212103° / E 5.522111° - alt. 17 m - km 0.78
- 3 Croisement commun A/R**
| N 43.20582° / E 5.51346° - alt. 43 m - km 1.81
- 4 Croisement commun A/R. Calanques de Port Pin**
| N 43.204119° / E 5.510327° - alt. 3 m - km 2.2
- 5 Pointes des calanques Port Pin et d'en Vau**
| N 43.20019° / E 5.50623° - alt. 38 m - km 2.83
- 6 Croisement commun A/R. Jonction GR 51**
| N 43.205902° / E 5.501973° - alt. 139 m - km 4.33
- 7 Croisement commun A/R**
| N 43.20616° / E 5.499044° - alt. 26 m - km 4.66
- 8 Plage des Calanque d'en Vau**
| N 43.2025° / E 5.49794° - alt. 3 m - km 5.36
- D/A Parking de l'Avenue Notre-Dame**
N 43.20685° / E 5.51884° - alt. 25 m - km 9.29

Informations pratiques

A proximité

Après quelques efforts le long des falaises, vous serez récompensé en vous baignant dans une eau turquoise dans les Calanques d'En Vau.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-calanques-de-port-miou-port-pin-en-v/>

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

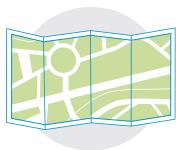
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



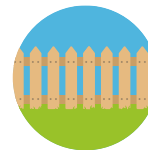
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.